Insee Flash
Bretagne

N° 68
Février 2021

En Bretagne, les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises gagnent des emplois

Sur la période 2008-2017, l'emploi augmente en Bretagne dans les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire (ETI). La hausse du nombre de salariés dans les grandes entreprises s'explique par leur mode de développement, essentiellement en croissance externe. Celle dans les ETI résulte en grande partie du dynamisme des petites et moyennes entreprises (PME), lui-même alimenté par la croissance des microentreprises. La zone d'emploi de Rennes et, à un degré moindre, celles de Vannes, Saint-Malo, Vitré et Lamballe-Armor concentrent l'essentiel de la progression de l'emploi salarié dans la région.

Auteurs : Emmanuel Granier, Jean-Marc Lardoux (Insee)

En 2017, 695 300 emplois salariés sont comptabilisés dans les 170 200 établissements localisés en Bretagne des secteurs marchands hors agriculture. Depuis 2008, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 15 700, avec des évolutions diverses suivant la catégorie d'entreprise *(définitions)*.

Près de la moitié des emplois salariés dans les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire

Dans la région, les établissements des grandes entreprises emploient 142 600 salariés en 2017, soit une hausse de 11 100 par rapport à 2008. Ils regroupent 22 % des emplois salariés. Cette proportion est inférieure à celle constatée au niveau national (26 %).

A contrario, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient 27 % des salariés bretons, comparé à 25 % en France métropolitaine. Cette part est la troisième plus élevée des régions françaises, traduisant la forte implantation des ETI en Bretagne. Sur la période 2008-2017, l'emploi y progresse de 15 800 salariés pour atteindre 187 600.

Alors que l'emploi dans les petites et moyennes entreprises (PME, considérées dans cette étude hors microentreprises), diminue dans la majorité des régions, il continue d'augmenter en Bretagne, mais faiblement (+ 2 000). En 2017, 227 100 salariés travaillent dans une PME, soit près d'un tiers de l'ensemble des salariés bretons.

À l'inverse, toujours sur la période 2008-2017 et dans les secteurs marchands hors agriculture, le nombre d'emplois salariés dans les microentreprises a diminué de 13 200 pour s'établir à 126 900. Cette baisse des effectifs des microentreprises est observée dans toutes les régions françaises.

L'évolution des effectifs salariés par catégorie d'entreprise est ainsi observée grâce à la comparaison des stocks d'emplois entre 2008 et 2017. Pour compléter cette analyse, il est utile d'étudier plus en détail la dynamique de création

1 Les ETI alimentent la croissance des grandes entreprises, et les PME celle des ETI

Évolution 2008-2017 des emplois salariés en Bretagne par catégorie d'entreprise

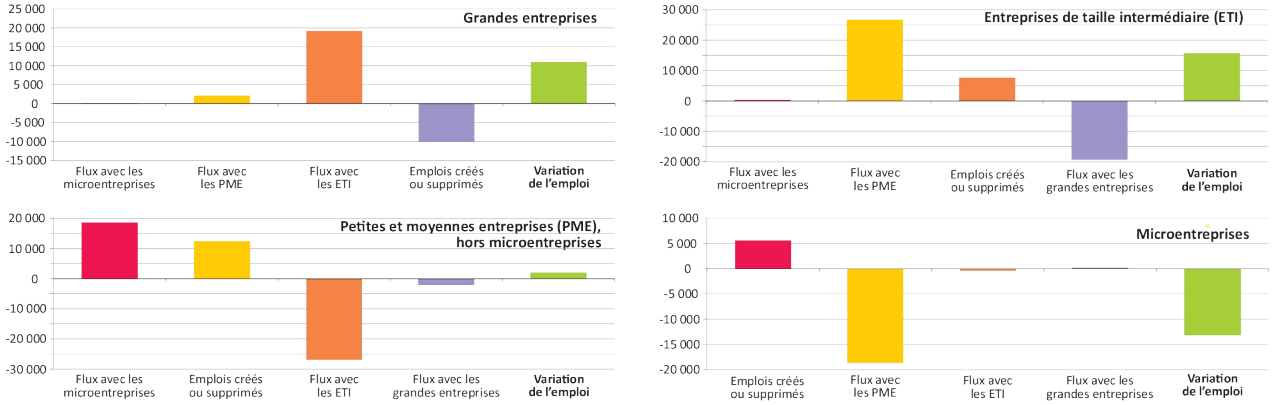

Lecture : en Bretagne, entre 2008 et 2017, l'effectif augmente de 11 000 emplois dans les grandes entreprises. Cette évolution globale résulte tout d'abord d'un apport important d'anciennes ETI (+ 19 200 emplois), et, à un degré moindre, d'anciennes PME (+ 2 100). Le solde des changements de catégorie avec des microentreprises est pour sa part proche de zéro (- 200 emplois). Enfin, à contour constant *(méthodologie)*, on observe une diminution de 10 100 emplois dans les grandes entreprises.
Champ : emploi salarié des établissements localisés en Bretagne des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE), Lifi, Clap, Flores.

Insee

d'emploi des entreprises. En effet, sur une période donnée, certaines entreprises sont créées ou disparaissent et d'autres changent de catégorie *(méthodologie)*.

Hausse de l'emploi dans les grandes entreprises : des flux importants en provenance des ETI

En Bretagne, entre 2008 et 2017, les établissements des grandes entreprises ont perdu 10 100 emplois salariés. Dans le détail, les établissements pérennes des grandes entreprises ont détruit 15 100 emplois. Dans le même temps, la fermeture d'établissements a entraîné la disparition de 10 800 emplois alors que la création de nouveaux établissements au sein de ces grandes entreprises en a engendré 15 800.

Les grandes entreprises sont les seules à détruire des emplois salariés. Toutefois, au total, leurs effectifs salariés augmentent : ceci s'explique en particulier par leur mode de développement, qui résulte pour une grande part d'une croissance externe. Pour développer de nouvelles activités, une grande entreprise a tendance à investir dans des sociétés ayant les compétences attendues, à travers des rachats, acquisitions, fusions et intégrations de ces entreprises. Ces apports externes se traduisent par le flux important observé notamment entre les ETI et les grandes entreprises. Dans la région, au cours de cette période, 19 200 anciens salariés d'ETI deviennent ainsi des employés de grandes entreprises suite à des apports externes ou des franchissements de seuil *(méthodologie)*. C'est également le cas de 2 100 salariés exerçant auparavant dans une PME *(figure 1)*.

L'augmentation de l'emploi dans les ETI provient essentiellement des flux d'emplois depuis les PME (+ 26 900 emplois entre 2008 et 2017), là aussi suite à des franchissements de seuil ou des rachats. La croissance des ETI s'explique également par leur dynamique propre, avec près de 8 000 emplois supplémentaires au sein de leurs établissements bretons entre 2008 et 2017.

Même après prise en compte des flux d'emplois avec les ETI et les grandes entreprises (29 000 salariés au total), les PME affichent une évolution légèrement positive de l'emploi grâce aux flux provenant des microentreprises (+ 18 700) et aux créations d'emplois dans les établissements pérennes (+ 12 300).

La baisse des emplois dans les microentreprises entre 2008 et 2017 résulte des flux importants d'emplois vers les PME compensés partiellement par un solde positif des créations et destructions d'emplois dans les microentreprises (+ 5 500).

❷ L'emploi salarié marchand en hausse dans près de la moitié des zones d'emploi en Bretagne

Solde des créations et des suppressions d'emplois, moyenne annuelle 2008-2017, pour 1 000 emplois en début d'année

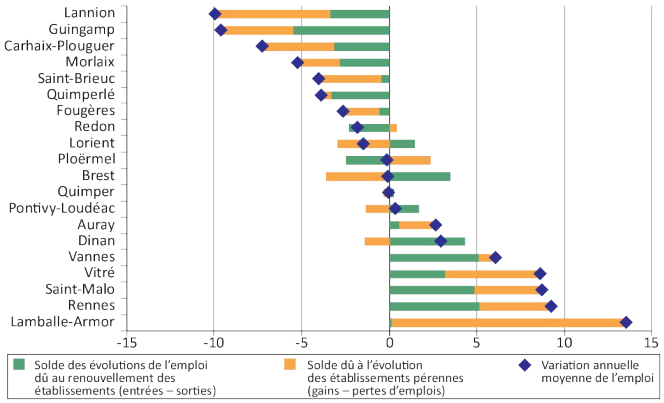

Lecture : dans la zone d'emploi de Dinan, de 2008 à 2017, pour mille emplois en début d'année, le solde dû au renouvellement des établissements génère chaque année en moyenne quatre emplois tandis que le solde dû à l'évolution des établissements pérennes en supprime un. En somme, les établissements de la zone d'emploi de Dinan gagnent trois emplois pour mille chaque année en moyenne.
Champ : emploi salarié des établissements localisés en Bretagne des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE), Lifi, Clap, Flores.

Des zones d'emploi aux évolutions très contrastées

Entre 2008 et 2017, la hausse de l'emploi de 15 700 salariés observée sur l'ensemble de la région provient essentiellement de la zone d'emploi de Rennes (+ 14 100 salariés). Quatre autres zones d'emploi gagnent plus de 1 000 emplois salariés : Vannes, Saint-Malo, Vitré et Lamballe-Armor. Celle de Lamballe-Armor se distingue fortement avec une croissance des emplois presque exclusivement liée à l'augmentation des emplois dans les établissements pérennes *(figure 2)*. Inversement, la croissance des emplois dans la zone d'emploi de Vannes s'explique essentiellement par des créations de nouveaux établissements employeurs.

À l'opposé, cinq zones d'emploi perdent plus de 800 emplois salariés sur la période : Lannion, Saint-Brieuc, Morlaix, Guingamp et Carhaix-Plouguer. Dans celles de Saint-Brieuc et de Lannion, ces pertes d'emplois s'observent principalement dans les établissements pérennes. ■

Sources, définitions et méthodologie

Cette étude utilise une base créée par l'Insee à partir des données de démographie des établissements de 2008 à 2017, enrichies de données sur l'emploi issues des sources **Clap** (2008 à 2015) et **Flores** (à partir de 2016) et d'informations sur le contour des entreprises (source **Lifi**).

Catégorie d'entreprise : quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

Les **PME** sont les entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros (M€) ou un total de bilan n'excédant pas 43 M€. Parmi elles, les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 M€.

Les **ETI** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 M€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 M€.

Les **grandes entreprises** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

La variation nette de l'emploi par catégorie d'entreprise compare le niveau d'emploi de la catégorie à deux dates différentes, mais elle ne permet pas de savoir par quelle catégorie d'entreprise l'emploi est créé ou détruit. La convention dynamique, qui fait consensus parmi les économistes, consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprise. Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014, et devient une PME de 15 salariés en 2015 : 2 emplois sont comptabilisés dans les créations d'emploi des microentreprises et 6 dans les créations d'emploi des PME. En revanche, si une microentreprise de 7 salariés est rachetée par une PME, il y a un flux de 7 salariés des microentreprises vers les PME.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantidis

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2021

Pour en savoir plus

- « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », Hervé Bacheré, Benoît Mirouse (Insee) – Dans : *Insee Première*, n° 1839 (2021, fév.)
- « Une forte proportion des emplois créés entre 2009 et 2015 sont portés par les entreprises de taille intermédiaire », Hervé Bacheré (Insee) – Dans : *Insee Références - Les entreprises en France* (2017, nov.)
- « Deux tiers des entreprises bretonnes créées en 2010 existent toujours en 2015 », Magali Février, Michel Rouxel (Insee) – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 76 (2018, nov.)
- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », Florent Rau, Vincent Hecquet (Insee) – Dans : *Insee Première*, n° 1440 (2013, avr.)

Insee
Mesurer pour comprendre